

Publié le 13 mai 2022

## Pierrick Raude : « Les Epl font face à une jurisprudence très dense »

Le cabinet Rivière avocats associés rejoint le club des partenaires privilégiés de la FedEpl. Pierrick Raude, qui dirige le département droit et stratégie de l'action publique du cabinet, nous explique les raisons de ce ralliement.



### Rivière avocats associés, devient partenaire de la FedEpl. Pourquoi avoir fait un tel choix ?

Nous travaillons sur les grands services publics et équipements publics gérés par les collectivités. Nous sommes donc amenés à les accompagner dans la création fonctionnement de leurs Epl. C'est un secteur où les évolutions réglementaires ne sont pas toujours faciles à appréhender pour les collectivités qui ont besoin d'un accompagnement pour mieux appréhender le fonctionnement de ces outils . **Tirer le meilleur partie du public et du privé, voilà l'enjeu de ces structures.** Il faut donc réussir à bien identifier les règles applicables. Ce partenariat permet à la FedEpl de nous solliciter quand elle a besoin de nos analyses et, pour notre cabinet, d'apparaître comme un acteur de référence auprès des Epl.

### Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre cabinet ?

**Rivière Avocats Associés, ce sont 50 avocats et collaborateurs et 11 associés.** Notre cabinet offre une expertise pointue en s'appuyant sur trois départements : le **département opérations de restaurations immobilières (ORI)** représenté par Vianney Rivière, associé gérant & administrateur du cabinet, Olivier Denis, Emmanuelle Pouts Saint Germé, Thibault du Réau, associés gérants, & Cédric Vermuse associé junior, intégrant un pôle fiscalité représenté par Marie Bénédicte Pain, associée sénior ; le **département droit public immobilier environnement & énergie**, dirigé par Olivier Bonneau, associé gérant intégrant un pôle droit de l'urbanisme et de

l'environnement animé par Fanny Clerc, associée sénior, un pôle droit des contrats publics, maîtrise foncière et propriétés publiques animé par Mélissa Rivière, associée sénior, un pôle droit de l'énergie et de l'environnement animé par Laura Descubes, associée junior ; et **le département droit et stratégie de l'action publique**, que je dirige, structuré autour de trois activités complémentaires : droit des collectivités territoriales, droit administratif général, et droit des contrats publics, permettant un accompagnement de haut niveau des transitions et gouvernance des entités publiques et parapubliques, gestion des grands services publics, gestion des affaires publiques et opérations complexes.

## Quels sont les domaines dans lesquels vous serez amené à intervenir avec la FedEpl ?

Notre champ d'expertise porte sur l'expertise juridique générale sur l'ensemble des secteurs que nous maîtrisons, tant en conseil qu'en contentieux, sur l'ensemble du territoire national : **le droit des collectivités territoriales et le droit de la fonction publique (employeur) avec une compétence de pointe sur la gouvernance et la restructuration des services** ; le droit administratif général ; les grands services public (**eau, transports, déchets** notamment) ; l'énergie & l'environnement, avec une expertise reconnue en matière de développement et de défense des installations de productions d'énergie renouvelable (éolien, solaire, méthanisation, hydroélectricité, etc.), d'installations classées pour la protection de l'environnement et de sécurisation des opérations immobilières complexe du point de vue du droit de l'environnement (connaissance pointue des problématiques d'évaluation environnementale, de défrichement et de protection des espèces protégées et de leurs habitats) ; l'ingénierie de projet ; l'urbanisme et l'aménagement, les opérations complexes d'envergure entre 20 000 et 200 000 m2 de SDP (master plans, équipements publics – stades, piscines, gares, etc. – opérations multi-maîtres d'ouvrages public & privés, montages), avec une pratique incontournable en matière d'audit de montage et de légalité d'opérations immobilières ; les contrats publics, la maîtrise foncière pour le compte d'EPA, EPL, EPF et des collectivités territoriales, les propriétés publiques ; les opérations de restaurations immobilières et fiscalité.

Avoir [Rivière avocats associés](#) comme partenaire de la FedEpl est à nouveau un gage de confiance d'experts métier et une opportunité pour nos adhérents de bénéficier d'un accompagnement de qualité.

Retrouvez tous les partenaires de la FedEpl [ici](#)

Par Peggy BANGET-MOSSAZ